

FSU ARDENNES
48 rue Victor Hugo 08000 Charleville Mézières
STAGE DÉPARTEMENTAL À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Jeudi 2 décembre 2010 de 9h15 à 16h30

LE POUVOIR D'ACHAT et LES SALAIRES

Lieu : IFTS, Pôle de Haute Technologie, 7 Boulevard Jean Delautre

Le stage sera animé par Daniel Rallet, professeur agrégé d'économie et vice-président de l'Institut de recherche de la FSU.

Une participation de Gérard Aschiéri, ancien Secrétaire Général de la FSU et nouveau président de l'Institut de Recherche, est probable. Il interviendrait surtout l'après-midi pour la partie concernant la Fonction Publique.

Déroulement de la journée

Matinée : 9h15-12h30

Point sur la situation de la politique salariale et le pouvoir d'achat. Rôle des marchés financiers et des agences de notation sur les politiques salariales. Comparaison avec d'autres pays d'Europe ou d'ailleurs.

Quelles conséquences auraient sur l'économie une hausse significative des salaires ?

Exposé puis débat avec les participants

Après-midi : 13h45-16h30

Les négociations salariales, la politique salariale et la grille des salaires dans la Fonction Publique. Quelles perspectives après l'annonce du gel des salaires en 2011 dans la Fonction Publique ?

Exposé puis débat avec les participants

Le stage syndical est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande.

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit avant le 2 novembre 2010. La rentrée des vacances est prévue le 3 novembre, vous devez donc déposer votre autorisation avant les vacances de la Toussaint. Elle est à faire :

- Pour le 1er degré auprès de l'IEN (formulaire habituel en mentionnant les références à la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982) **avant le 2 novembre 2010.**
- Pour le second degré auprès du chef d'établissement. Vous devez recopier et compléter le courrier ci-dessous et lui remettre **avant le 2 novembre 2010.**

Nom, prénom

Établissement

À Monsieur le Proviseur (ou le Principal)

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le jeudi 2 décembre 2010 de 8h00 à 17h00 pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide de l'IRHSES.

Ce stage aura lieu à l'IFTS, 7 boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières

Je vous prie d'agréer, M..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

Merci de vous inscrire au stage pour les questions d'intendance.

Stage Le pouvoir d'achat et les salaires

Inscription au stage à retourner à la FSU 08 48 rue Victor Hugo 08000 Charleville-Mézières

Nom :

Prénom :

Établissement :

Adresse personnelle :

Syndicat FSU (éventuellement) :

Repas :

oui

non

Tarif du repas : 5 €. Gratuit pour les syndiqués FSU